



BAREME DES COTISATIONS CVML POUR L'ANNEE 2019 (PAGES 1 ET 2 A CONSERVER)

Est membre du CVML toute personne qui navigue ou fréquente le Club régulièrement et qui est à jour de sa cotisation. Tout membre du CVML doit être licencié à la FFV.

La cotisation court du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

DROIT D'ENTREE AU CVML

**Payable une seule fois au moment de l'inscription
(gratuit pour les habitants de Moisson et de Lavacourt).....80 euros**

1. COTISATION MEMBRE CVML (COMPRENANT LA COTISATION, LA LICENCE ET LA REDEVANCE A LA BASE DE LOISIRS)

Membre adulte (né avant le 01.01.2001)

- Cotisation CVML incluant la Redevance Base de Loisirs : 135 euros
- 1 licence FFV adulte : 57,00 euros)**192,00 euros**

Membre jeune (né après le 01.01.2001)

- Cotisation incluant la redevance Base de Loisirs : 67,50 euros
- 1 licence FFV jeune : 28,50 euros**96,00 euros**

2. CONJOINT ET ENFANTS (TOUT MEMBRE DE LA FAMILLE QUI NAVIGUE OU FREQUENTE LE CLUB DOIT OBLIGATOIREMENT ETRE LICENCIE)

Licence adulte (né avant le 01.01.2001)57,00 euros

Licence jeune (né après le 01.01.2001)28,50 euros

Par famille, on entend le membre du CVML, son conjoint et leurs enfants à charge qui naviguent ou qui fréquentent régulièrement le Club. Il faut prendre autant de licences que de membres de la famille qui naviguent ou fréquentent le Club.

3. BATEAU SOLITAIRE

Bateau solitaire : dériveur solitaire, planche à voile, catamaran solitaire
(Class A, Spark 15, C48 Major, HC 13 & 14)50 euros

4. BATEAU DOUBLE ET MULTICOQUES

Bateau double : dériveur double, catamaran, trimaran, habitable,
quillard de sport100 euros

5. EMPLACEMENT SUPPLEMENTAIRE

Bateau, remorque à identifier
Par emplacement50 euros

6. CASIER HANGAR PLANCHE A VOILE

Planche à voile ou matériel bateau
Par casier50 euros

7. CAUTION POUR RESPECT DU REGLEMENT INTERIEUR

Pour les personnes étant inscrites sur une année complète, deux journées travaux sont demandées. Pour les personnes s'inscrivant en cours d'année (à compter du 1^{er} juillet), une seule journée travaux est demandée

En cas de non réalisation des jours de service, la cotisation de l'année prochaine sera majorée du montant dû. Le CVML se réserve le droit de ne pas autoriser le transfert de licence en cas de non-réalisation des journées de travaux ou non-paiement du montant dû.

Personne ayant réalisée deux journées de service en 2018.....+ 0 euros

Personne ayant réalisée une journée de service en 2018.....+ 50 euros

Personne ayant réalisée aucune journée de service en 2018.....+ 150 euros

8. REDUCTION DE 60 EUROS POUR LES HABITANTS DE MOISSON

Les habitants de Moisson bénéficient d'une réduction.....- 60 euros

DEMANDE D'INSCRIPTION AU CVML POUR L'ANNEE 2019
(pages 3 et 4 à nous retourner dûment remplies)

A retourner à
Guillaume SOUDEE [CVML] - 35 Rue Lenotre – 78120 RAMBOUILLET
cvml.incription@gmail.com

Nom* Prénom*

Adresse*

Ville* Code Postal*

Téléphone domicile Téléphone bureau

Téléphone portable* e-mail*

(en capitales pour une meilleure relecture)

Né (e) le à

Profession

Propriétaire de* Série*

Nom du bateau : N° voile*

Emplacement supplémentaire :

.....

Possédez-vous un permis moteur rivière ? Mer ?

Eventuellement : ancien Club fréquenté

Numéro de licence FFV*

AUTRES LICENCES A PRENDRE

Adulte Nom et prénom*

 Né(e) le* à

 Profession N° licence*

Jeunes (enfants) Nom et prénom*

 Né(e) le* à

 N° licence*

 Nom et prénom*

 Né(e) le* à

 N° licence*

 Nom et prénom*

 Né(e) le* à

 N° licence*

Le membre du CVML qui navigue ou fréquente le club en famille doit prendre impérativement une licence pour tous les membres de sa famille. Par famille, on entend le membre du CVML, son conjoint et leurs enfants à charge qui naviguent ou qui fréquentent régulièrement le Club. Il faut prendre autant de licences que de membres de la famille.

Joindre obligatoirement à ce questionnaire qui doit être rempli lisiblement :

- 2 photos d'identité par membre (inscrire nom et prénom au dos)

- 1 chèque à l'ordre du CVML correspondant à :

Droit d'entrée (80 euros) _____

1. Cotisation membre CVML

- Membre adulte (192,00 euros) _____

- Membre jeune (96,00 euros) _____

2. Conjoint et enfants

- Licence supplémentaire adulte (57,00 euros) X 57€00 =

- Licence supplémentaire jeune (28,50 euros) X 28€50 =

3. Bateau solitaire (60 euros) _____

4. Bateau double et multicoques (100 euros) _____

5. Emplacement supplémentaire (50 euros) X 50€00 =

6. Casier Hangar PAV (50 euros) X 50€00 =

7. Journée de service 2018 (sauf nouveau membre)

2 journées de service réalisées + 0 Euro

1 journée de service réalisée + 50 Euros

Aucune journée de service réalisée + 150 Euros

8. Réduction de 60 euros pour les habitants de Moisson

je suis habitant de Moisson - 60 Euros

9. Règlement

Total : _____ **Euros**

par Cheque : N° _____

par Izettle (Carte) : N° _____

Engagements :

La pratique de la voile est un sport à risque. Vous êtes sensé ne pas ignorer les garanties couvertes par la licence FFV. Si celles-ci vous paraissent insuffisantes, veuillez souscrire à titre individuel une extension de garanties.

Engagements	Signatures (précédées de la mention « Lu et approuvé »)
Règlement intérieur	
<p>Je m'engage à respecter le Règlement Intérieur prévoyant notamment ma participation à DEUX journées de service (soit pour les travaux, soit pour l'organisation de régates) ainsi qu'à l'entretien et à la bonne marche du Club.</p> <p>Je m'engage à être actif sur le plan d'eau et à faire naviguer mon bateau, soit en individuel, soit en régata organisée par le Club ou par la série ou par la Ligue, et cela au moins cinq fois dans le courant de 2019 ainsi qu'à prendre connaissance et respecter les règles de navigation sur le plan d'eau de Moisson-Lavacourt.</p> <p>Je m'engage à porter mon système d'aide à la flottabilité et à le faire porter par l'ensemble des personnes présentes sur mon embarcation.</p> <p>Je m'engage à assister ou à me faire représenter (en retournant mon pouvoir) à l'Assemblée générale.</p> <p>Je m'engage à prendre une licence pour tout membre de ma famille qui navigue régulièrement sur le plan d'eau.</p>	
Droit à l'image	
<p>Dans le cadre des activités organisées par le Cercle de Voile de Moisson Lavacourt (CVML), des photos ou des vidéos peuvent être prises.</p> <p>J'autorise le CVML à utiliser mon image dans le cadre des documents (blog / site de l'association / disque partagé) qui peuvent être émis à la suite d'une activité.</p> <p>J'autorise le CVML à utiliser mon image pour promouvoir ses activités</p>	
Utilisation des données personnelles collectées	
<p>Les informations à renseigner ci-dessus (seules celles marquées d'une « * » sont obligatoires afin de pouvoir s'inscrire au CVML) sont collectées par le CVML afin de pouvoir échanger avec vous et vous tenir informé(e) de ce qui se passe dans votre club nautique, de la vie du club de manière générale et notamment des éventuels besoins en bénévoles.</p> <p>Les informations ne sont pas utilisées à d'autres fins et ne sont pas commercialisées ou encore communiquées à des tiers. Vous pouvez à tout moment, sur justification de votre identité (ce afin de vous protéger) et demande adressée à cvml.info@gmail.com, solliciter d'y accéder, le cas échéant de les rectifier et/ou de les voir supprimées.</p> <p>Nous conservons vos données personnelles afin de vous permettre, ainsi qu'aux autres membres, de bénéficier de l'accès au club et à ses services, pour une durée nécessaire à la réalisation d'obligations légales comme par exemple des obligations fiscales ou comptables. Les données seront conservées <i>a minima</i> tant que vous serez membre du club et/ou qu'un de vos équipements sera présent au club et/ou que vous serez débiteur du club.</p> <p>Le responsable du traitement est le CVML représenté par son Président en exercice.</p>	

Nous vous souhaitons une bonne navigation !